

## Bénévoles



**Une expérience unique  
et enrichissante :  
« Le bénévolat! »**

La Ville de Prévost valorise l'implication citoyenne de toutes sortes de façon, une manière agréable de participer à la vie municipale est d'être bénévole pour la Ville!

Que vous ayez 2 heures ou 10 heures à consacrer, ce sont des personnes comme vous qui font toute la différence dans une communauté. Pour les seniors qui ne souhaitent plus vivre avec les contraintes de la vie professionnelle, le bénévolat sert bien souvent de transition entre le travail et la retraite.

Peu importe votre groupe d'âge, vous serez les bienvenus! Nous offrons une formation sur mesure et vous serez certains de vivre une expérience enrichissante, que ce soit à la bibliothèque, dans un service administratif ou selon des besoins plus ponctuels.

N'hésitez pas à nous remettre une petite lettre de présentation expliquant les domaines qui vous intéressent ainsi que vos compétences et emplois antérieurs. Faites-nous parvenir le tout

### Avis important

**Ce document n'est réalisé qu'à titre informatif seulement.  
En cas de contradiction entre celui-ci et les lois et règlements en  
vigueur, ces derniers prévalent.**

## Nous joindre



**Service des ressources humaines  
Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost (Québec) J0R 1T0**

**Téléphone : 450 224-8888, poste 223  
Télécopieur : 450 224-5666  
Courriel : [reshum@ville.prevost.qc.ca](mailto:reshum@ville.prevost.qc.ca)**

**Visitez notre site Internet au :  
[www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)**

## Nos heures d'ouverture

**HORAIRE RÉGULIER (de septembre à mai inclusivement)  
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30**

**HORAIRE D'ÉTÉ (de juin à août inclusivement)  
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30  
Vendredi : 8 h 30 à 12 h**

Imprimé sur du papier Cascades Enviro 100, recyclé à 100 % postconsommation



**Module administration générale**

## Ressources humaines

- \* **Mandat**
- \* **Responsabilités**
- \* **Nos services**
- \* **Bénévoles**
- \* **Nous joindre**
- \* **Nos heures d'ouverture**

## Mandat

Le Service des ressources humaines assure une gestion saine et efficace de l'ensemble des activités touchant le personnel, tant au plan du recrutement, des relations de travail que du programme de santé et sécurité au travail, de la Ville.

Nous sommes fiers de souligner que la Ville s'est dotée d'une politique en matière de santé et sécurité au travail fondée sur une volonté d'excellence collective et individuelle. Tous les employés y adhèrent quotidiennement ce qui nous a permis de satisfaire à un niveau très élevé d'exigences et ainsi obtenir une cote de 5 / 5 au niveau de l'indice de prévention de la CSST.

## Responsabilités

Le Service des ressources humaines est responsable des domaines suivants :

- ◆ Négociation, application et modification des conventions de travail;
- ◆ Rédaction des offres d'emploi;
- ◆ Responsable du processus d'embauche;
- ◆ Responsable des politiques relatives au travail (harcèlement, éthique, reconnaissance, civilités, etc.);
- ◆ Participe au maintien de l'équité;
- ◆ Fait le suivi des congés sociaux, vacances et autres avantages;
- ◆ Gère le programme d'aide aux employés;
- ◆ Gère le volet administratif du programme de santé et sécurité au travail.



## Nos services

### RESSOURCES HUMAINES

Afin de bien remplir sa mission auprès de la population prévostoise, la Ville peut compter sur les services de ressources humaines compétentes. Les 36 employés qui travaillent sur une base régulière sont répartis parmi les divers services :

- Administration (*direction générale, greffe, trésorerie et ressources humaines*);
- Infrastructures (*voirie, hygiène du milieu et entretien des bâtiments et parcs*);
- Services techniques (*ingénierie et environnement*);
- Sécurité publique (*incendie et sécurité civile*);
- Développement durable et collectivité (*urbanisme, loisirs, communications et bibliothèque*).

À cela s'ajoute une brigade de pompiers et lieutenants à temps partiel sous la supervision du directeur. Ces pompiers sont affectés à répondre aux appels d'urgence et à participer à des activités de prévention.

Durant la saison estivale, les effectifs sont temporairement augmentés par la présence d'une quarantaine d'étudiants (*moniteurs, sauveteurs, commis à la bibliothèque, agent de surveillance à l'urbanisme, étudiant à l'environnement, étudiant aux services techniques et des journaliers aux travaux publics*). Ces jeunes apportent leur contribution pour palier au surcroît de travail de la période s'échelonnant entre les mois de mai à septembre de chaque année.

## Nos services

### OFFRES D'EMPLOI

En tout temps, soyez à l'affût des offres d'emploi qui paraissent sur le site Internet de la Ville sous la rubrique *Offres d'emploi*. La Ville utilise également d'autres ressources selon le type d'emploi, telles le Bulletin municipal, le Journal des Citoyens ou le site de Québec Municipal.

Si le poste convoité n'est pas affiché, sachez que le Service des ressources humaines tient à jour une banque de candidatures, renouvelable aux 6 mois, pouvant répondre à des besoins spécifiques. Les citoyens désirant offrir leurs services à la Ville de Prévost sont invités à nous adresser leur demande en tout temps.

Quant aux offres d'emploi s'adressant aux étudiants pour la saison estivale, elles sont publicisées à compter du mois de février de chaque année, puisque nous débutons tôt le recrutement de cette catégorie d'employés.

